



Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 19 décembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Remise au Premier ministre par Patricia BARBIZET du rapport d'évaluation du Programme d'investissements d'avenir

Le Premier ministre, Édouard PHILIPPE, a reçu aujourd'hui de Patricia BARBIZET, présidente du comité de surveillance des investissements d'avenir, le rapport d'évaluation du programme d'investissements d'avenir (PIA), en présence des personnalités membres du comité.

10 ans après son lancement, le PIA a permis d'enclencher des transformations majeures de notre pays et de renforcer le potentiel de recherche et d'innovation de la France, par exemple :

- en soutenant les initiatives d'excellence dans l'enseignement supérieur et la recherche afin de doter la France d'universités de rang mondial, notamment grâce à des procédures rigoureuses de sélection des projets faisant appel à des jurys internationaux ;
- en rapprochant le monde de la recherche et l'industrie, grâce à des programmes de recherche partenariale, de transfert technologique et de valorisation de la recherche publique dans ses différentes composantes ;
- en finançant des grands programmes d'investissement en matière universitaire (campus de Saclay, équipements de recherche...), de recherche biomédicale (réseaux hospitalo-universitaires, cohortes...) ou industrielle (filiale aéronautique, nanoélectronique...);
- en aidant l'écosystème français de capital-investissement à se structurer et à mieux financer les start-ups des secteurs d'avenir comme la French Tech, les biotechs et la transition écologique et énergétique.

Ce travail d'évaluation a aussi mis en évidence un besoin de renouvellement de nos priorités stratégiques d'investissement, 10 ans après la définition du PIA 1, et de simplification et de lisibilité des outils d'intervention de l'État, pour mieux intégrer le soutien à la recherche et l'innovation dans les phases amont et aval.

Le Premier ministre a indiqué qu'il souhaitait que le Gouvernement présente début 2020, une nouvelle génération d'investissements stratégiques. Ce programme aura deux principaux objectifs :

- financer des investissements exceptionnels tels qu'ils résulteront notamment des priorités du Pacte productif 2025 et de la Loi de programmation pluriannuelle de la recherche, en suivant une doctrine exigeante d'investissement innovant ;
- garantir, grâce à des dotations en capital, un financement pérenne aux écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation mis en place par le PIA, pour faire de la France le terrain le plus fertile en Europe pour les chercheurs et les entrepreneurs.

Il a chargé le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) en lien avec les principaux ministères concernés (en particulier le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de l'Économie et des Finances et le ministère de la Transition Écologique et Solidaire), de lui faire des propositions précises d'ici février 2020.

Ce nouveau programme sera intégré à la prochaine loi de programmation des finances publiques.

- ▶ Lire la synthèse et le récapitulatif des recommandations [en cliquant ici](#).
- ▶ Lire le rapport complet « **Le PIA, un outil à préserver, une ambition à refonder** » [en cliquant ici](#).

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr